

Adresse de paiement pour la rente

Banque

NPA/Localité (pays)

.....

.....

IBAN (Compte bancaire ou postal)

N° de clearing

.....

.....

Titulaire du compte

.....

Adresse de paiement pour le capital

Banque

NPA/Localité (pays)

.....

.....

IBAN (Compte bancaire ou postal)

N° de clearing

.....

.....

Titulaire du compte

.....

Impôt à la source

Le montant à verser est soumis aux impôts cantonaux, communaux, et éventuellement ecclésiastiques, ainsi qu'à l'impôt fédéral direct en cas de domiciliation fiscale ordinaire en Suisse. Si votre domicile fiscal ne se trouve pas en Suisse au moment du versement du capital ou de la rente, des impôts à la source sont éventuellement dus. L'impôt à la source est directement prélevé sur le montant à verser.

Où se trouve votre domicile fiscal au moment du versement?

- En Suisse
 A l'étranger, à l'adresse suivante:

.....

Licenciement par l'employeur?

Si les rapports de travail ont été résiliés par l'employeur, vous pouvez maintenir votre prévoyance auprès de la CPE à votre propre compte. Aucune prestation de vieillesse n'est encore due dans ce cas. Pour de plus amples informations, voir la fiche de renseignements «Prévoyance après licenciement à partir de 58 ans».

Si vous préférez maintenir la prévoyance, ne nous envoyez pas ce formulaire. Utilisez plutôt le formulaire «Maintien de la prévoyance à partir de 58 ans».

Signature

Lieu, date

Signature de l'assuré(e)

.....

.....

Vous trouverez des explications sur la protection des données sur notre homepage sous "Déclaration sur la protection des données"